

1

L'ACTIVITÉ BANCAIRE

-
- Section 1 ■ La banque et la monnaie
 - Section 2 ■ Les métiers bancaires
-

Section

1

LA BANQUE ET LA MONNAIE

1 L'origine de la monnaie

L'histoire de la banque est indissociable de l'histoire de la monnaie.

La Grèce antique constitue le berceau de développements importants de l'activité bancaire. Jusqu'au V^e siècle avant J.-C., chaque ville commerçante frappe sa propre monnaie.

Dans un premier temps, l'activité bancaire va se limiter à celle des changeurs : collubistes. Puis elle va se développer avec les trapézistes, qui s'installent sur les foires et les marchés. Véritables banquiers, ils gèrent des comptes courants à partir de dépôts de fonds.

Les trapézistes sont assis à une petite table (*trapeza*) pour compter l'argent. Ils développent un système de paiement efficace : avec un document émis par le trapé-

ziste de la ville A, le porteur peut retirer une somme d'argent du compte d'un client d'un trapézistes de la ville B. Ces opérations impliquent la tenue d'une comptabilité rigoureuse pour chaque client.

Le mot « trapeza » est encore utilisé aujourd'hui en Grèce pour désigner la banque (*Banque Nationale de Grèce : Ethniki Trapeza Ellados*).

Quant au mot « **banque** », il trouve son origine dans la Rome antique « *banca* » désignant le banc en bois sur lequel les changeurs exerçaient leur activité. Suite aux conquêtes militaires, Rome doit faire face aux problèmes de change des monnaies, de levée et transfert des impôts.

On voit apparaître alors, sur le modèle grec :

- des banques privées (*argentarii*) qui font fonction tout à la fois d'agents de change, de changeurs, de notaires et de commissaires priseurs. Ils installent leurs tables (*banca*) sur le Forum, et par la suite se fixent dans des comptoirs donnés en location par l'État.
- des banques publiques (*mensae*) dispersées à travers les provinces mais qui disposent d'une caisse centrale à Rome. Elles sont chargées de collecter les impôts, d'émettre de la monnaie et de contrôler les cours de changes.

Après le démembrement de l'empire romain, il faut attendre le Moyen Âge pour assister à un renouveau de l'activité bancaire avec le développement du négoce.

Au milieu du XI^e siècle, les marchands de Venise, Pise et Gênes, appelés Lombards, établissent des comptoirs commerciaux en Orient et en Afrique du Nord. Les foires deviennent un lieu de rencontre et d'échange entre marchands italiens et flamands.

Pour les *paiements au comptant*, le changeur, qui s'appelle désormais **banquier**, doit établir le cours entre les monnaies de divers pays. Les Lombards établissent des bureaux de change en France, en Flandres et même en Angleterre.

Pour les *paiements à terme*, un nouveau moyen de paiement voit le jour : la lettre de change (*lettera di pagamento*). C'est une reconnaissance de dette, par laquelle, un commerçant A s'engage à verser à une date convenue le montant dû à un commerçant B, soit à une prochaine foire, soit à son banquier qui se chargera d'en verser le montant au banquier du commerçant B.

L'activité fondamentale de la banque, le **crédit**, trouve ici son origine : grâce au crédit accordé par l'intermédiaire de la lettre de change, la banque contribue à la **création de monnaie**.

2 L'émergence de la monnaie-papier

La Banque de Venise, fondée en 1637, accepte des dépôts à terme portant intérêt et remet au déposant un certificat qui constitue une forme primitive de monnaie de banque : le dépôt peut être remboursé avant terme, non pour le montant nominal, mais pour le prix auquel un nouveau déposant accepte de prendre le relais.

La Banque d'Amsterdam, à partir de 1640, délivre à ses déposants des certificats, négociables selon le même principe que la Banque de Venise, mais libellés dans une monnaie de compte, le « florin-banco » utilisé pour les paiements internationaux. Le florin banco ne dépendait pas des règles de monnayage établies par les autorités locales pour les paiements intérieurs.

La Banque de Stockholm, fondée en 1656, obéit à des règles nouvelles : les lettres de changes sont payées non plus en pièces métalliques mais en titres sous forme de billets rachetables en espèces à leur montant nominal. Les billets ne comportent ni intérêts, ni commission, ni échéance précise. Ils devinrent ainsi une **véritable monnaie-papier**, aussi facile à utiliser que la monnaie métallique. La Banque de Stockholm est la première banque capable de distribuer des liquidités sans avoir dû, au préalable, collecter des dépôts. En s'engageant à racheter les billets en espèces, elle affronte un risque de liquidité car cela l'oblige à puiser dans son encaisse métallique sans être sûre de la reconstituer aussitôt, ce qui la conduisit à la faillite en 1776.

3 L'essor de la monnaie fiduciaire

Le processus de création de monnaie fiduciaire naquit à Londres en 1640. Les marchands qui déposaient l'or à l'Hôtel des Monnaies (situé dans la Tour de Londres) s'en virent délesté par Charles Ier d'Angleterre. Il n'accepta de le restituer que contre un prêt sans intérêt. Les marchands décident alors de confier leurs liquidités aux orfèvres considérés comme plus sûrs. Les orfèvres attestent le dépôt de l'or par l'émission de certificats (goldsmith's notes).

Les orfèvres se transforment dès lors en banquiers en accordant des prêts contre remise de lettres de change à l'État, aux industriels et aux commerçants. Ils font progresser les techniques bancaires : les certificats deviennent payables à vue ; ils sont fractionnés en coupures d'un montant identique ; l'endossement des effets de commerce devient pratique courante.

4 La banque, créatrice de monnaie

Avec l'émergence de la monnaie fiduciaire, les banquiers-orfèvres londoniens délivraient des certificats-billets en contrepartie de l'or qu'ils recevaient en dépôt.

Tant que le montant des certificats-billets était strictement égal au stock d'or, la conversion pouvait être garantie pour tous les détenteurs simultanément à un instant donné :

Marchands			
Actif		Passif	
Certificats	1 000	Or	1 000

Les banquiers-orfèvres s'apercevant que leur stock d'or ne baissait jamais au-dessous d'un certain seuil, ils commencèrent à accorder des crédits en émettant des billets contre une simple reconnaissance de dette et non d'un dépôt d'or créant ainsi de la monnaie « ex nihilo ».

Exemple

Les banquiers ont reçu un stock d'or de 1 000.

La demande de conversion ne représente que 20 % des billets (encours) : elle peut émettre 5 000 en billets sachant que la demande de conversion moyenne (20 %) est de 1 000. Les billets excédentaires seront remis aux marchands en contrepartie d'une reconnaissance de dette.

Banque			
Actif		Passif	
Or	1 000	Billets	5 000
Prêts	4 000		

Marchands			
Actif		Passif	
Billets	5 000	Or	1 000
		Crédits	4 000

Pour un stock d'or de 1 000, les marchands détiennent un montant de billets cinq fois supérieur : ils peuvent les utiliser pour consommer ou investir.

L'économie en tire un énorme avantage mais la société s'expose à une **crise monétaire**.

En effet, si les détenteurs de billets craignent que leurs biens ne leur soient pas restitués à un instant donné ils se tourneront simultanément vers la banque pour en exiger la conversion.

Dans ce cas la banque ne possédant pas suffisamment de stock d'or dans ses caisses, un mouvement de panique peut se déclencher qui va mettre en danger la valeur même des billets.

La possibilité d'une telle crise est facile à comprendre.

Mais l'analyse de sa dynamique est difficile voire imprévisible.

5 L'avènement d'une Banque Centrale

La naissance de la Banque Centrale intervient dans un contexte de faillites bancaires.

C'est une institution chargée d'une mission d'intérêt public qui joue un rôle prééminent (« de premier rang ») sur les autres banques considérées comme de « second rang ».

Elle détient le monopole de créer la **base monétaire**, forme ultime de monnaie. Représentée autrefois par l'or, elle est constituée aujourd'hui par la « **monnaie banque centrale** » :

- les billets et ;
- la monnaie centrale.

La monnaie centrale correspond aux avoirs que les banques commerciales (de « second rang ») détiennent sur des comptes auprès de la Banque Centrale. Celle-ci devient la « banque des banques » et assure leur pérennité en devenant prêteur en dernier ressort.

La Banque Centrale détient également la responsabilité de la sécurité du système bancaire par la maîtrise de la quantité de monnaie.

Le Parlement anglais autorisa dès 1694, la création d'une **banque d'émission** privée (« *The Governor and Company of the Bank of England* »), qui pouvait recevoir des dépôts, émettre des billets au porteur d'une valeur équivalent à un poids d'or fixe. Elle obtint le monopole d'émission des billets pour l'Angleterre et le Pays de Galles en 1708.

Ainsi, à l'aube du XVIII^e siècle, la banque dispose déjà de l'ensemble des outils qu'elle utilise actuellement : chèque, lettre de change, virement, escompte, change, arbitrage...

6 La définition de la monnaie

Malgré les incertitudes qui entourent sa définition, les économistes s'accordent à penser que la monnaie est un instrument qui permet de réaliser trois fonctions :

- **étalon de mesure**, il sert d'unité de compte ;
- **moyen d'échange**, c'est un outil de transaction ;
- **réserve de valeur**, c'est un actif détenu sans risque.

Le Code monétaire et financier – **COMOFI** (*Ordonnance du 14 décembre 2000*) regroupe tous les textes en relation avec la monnaie, la banque et les marchés financiers en France. Il s'ouvre sur la **monnaie** (Livre I) sans en donner de définition juridique, mais en en précisant deux formes :

- **fiduciaire** : monnaie métallique et billets de banque (Livre I, Titre II).
- **scripturale** : simple inscription en compte chez le banquier.

Les **moyens de paiement** permettent l'usage de la monnaie scripturale. L'article L. 311-3 en donne la définition suivante : « tout instrument permettant à toute personne de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé ». Ces supports sont énumérés dans le Livre I, Titre III : chèque, carte de paiement, virement, lettre de change et billet à ordre.

Quant à la monnaie sous forme **électronique**, elle a donné lieu à un règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (Règlement CRBF n° 2002-13) : il s'agit d'unités de monnaie émises contre remise de fonds et acceptées comme moyen de paiement par des tiers autres que l'émetteur. Leur valeur ne peut être supérieure aux fonds reçus en contrepartie.

Section

2

LES MÉTIERS BANCAIRES

1 Le rôle traditionnel du banquier

Le développement du commerce va entraîner la création d'organismes capable de gérer des transactions quotidiennes, et non plus périodiques comme dans les foires. La première bourse apparaît à Anvers en 1515. Elle traite les marchandises, les lettres de change et les actions de société. La création des bourses affirme une distinction fondamentale entre :

- **les marchés financiers** : où vendeurs et acheteurs, prêteurs et emprunteurs viennent à la rencontre les uns des autres et signent des contrats de gré à gré ;
- **les banques** : traitant séparément, sous leur propre responsabilité, avec chacune des parties.

En se fondant sur l'intermédiation de bilan classique reprise par Gurley et Shaw (1960), on distingue alors deux formes de financement de l'économie :

- La finance directe** (ou économie de marché financier) : transaction entre un emprunteur ultime et un prêteur ultime par l'émission de titres dits primaires. Les titres primaires représentent un **droit de propriété** remboursable à date indéterminée (Actions ordinaires, ou de préférence) ou un **droit de créance** remboursable à terme (Obligations, Titres de créances négociables) à date indéterminée (Titres subordonnés à durée indéterminée). Ils sont soumis au **risque de défaut** de paiement si l'émetteur fait faillite ou ne peut pas rembourser à l'échéance.
- La finance indirecte** (ou intermédiation bancaire). La difficulté de trouver les contreparties entraîne un transfert des ressources vers un intermédiaire dont la profession est de mettre les parties en liaison. Les banques prennent les risques que les épargnants ne veulent pas prendre ainsi que l'assurance de la liquidité. Ils sont des emprunteurs/prêteurs intermédiaires (ou indirects) qui font circuler les fonds des prêteurs ultimes jusqu'aux emprunteurs ultimes.

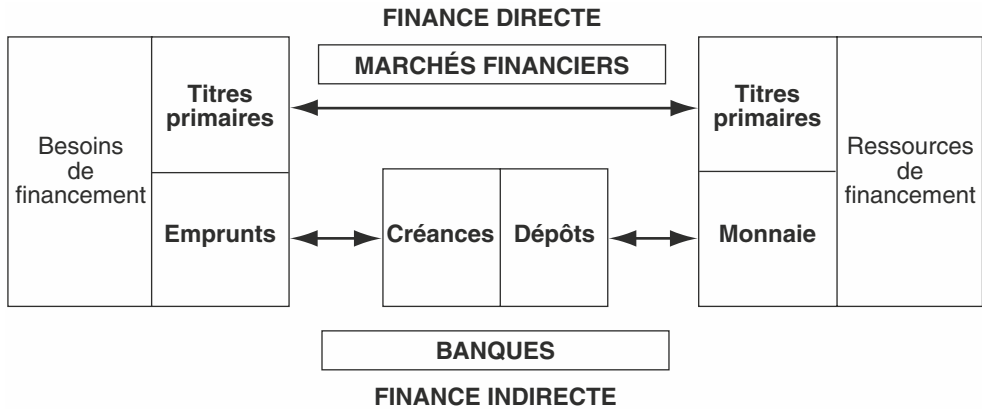


Figure 1.1

Le banquier est un intermédiaire financier qui pratique la finance indirecte.

Prestataire de services, il collecte les dépôts des détenteurs de capitaux et les utilise pour son propre compte en opérations de prêts aux emprunteurs ultimes. De manière générale, l'activité des banques consiste à s'endetter pour prêter. Ils transforment les caractéristiques intrinsèques des actifs qu'ils acquièrent tant au niveau des échéances qu'au niveau des risques.

Lorsque l'intermédiation bancaire est privilégiée et que les agents ont recours au crédit pour se financer, on parle « **d'économie d'endettement** ». Lorsque la finance directe est privilégiée et que les agents ont davantage recours au marché financier, il y a désintermédiation financière et on parle « **d'économie de marché financier** ».

2 L'évolution du rôle de la banque

La conception du rôle traditionnel de la banque en tant que fournisseur de crédit a longtemps fait considérer la taille totale du portefeuille comme une donnée exogène permettant d'expliquer les relations soit avec les prêteurs (gestion du passif), soit avec les emprunteurs (gestion de l'actif).

Les modèles actuels se penchent sur les interactions (gestion actif-passif) dans une perspective de position monopoliste des banques. Il en ressort que, les rendements des crédits étant une fonction décroissante des volumes accordés, les banques monopolistes vont accorder des crédits jusqu'à ce que le taux marginal des crédits soit égal au rendement de l'actif sans risque.

Cependant les caractéristiques de cette activité traditionnelle ont considérablement changé au cours des dernières années. On est passé d'une situation dans laquelle les coûts de production de la liquidité étaient négligeables au regard des rendements,

à une situation dans laquelle les rendements (les taux des crédits) ont considérablement baissé alors que les coûts augmentaient.

En effet, les ressources bancaires autrefois essentiellement constituées de dépôts non rémunérés, sont maintenant, la plupart du temps rémunérées, soit au taux de marché (coût des ressources sur le marché monétaire ou sur le marché obligataire), soit à des taux administrés assez élevés. La pression concurrentielle a, en revanche fortement diminué les taux débiteurs.

La révolution financière des années quatre-vingt et l'accélération de la mondialisation de l'économie des années quatre-vingt-dix ont entraîné une modification structurelle des activités bancaires par l'application de la règle dite des « 3 D » :

- décloisonnement des marchés ;
- déréglementation des activités et ;
- désintermédiation des financements.

La sélection des dossiers et le contrôle deviennent des éléments déterminants, les rendements des crédits doivent être proportionnés au risque qu'ils représentent, dans la mesure où la marge représente la rémunération du risque. Les modèles de Stiglitz et Weiss ont mis en évidence en 1981, que, dans un tel contexte, la banque a intérêt à rationner les crédits plutôt que d'augmenter son risque.

3 L'intermédiation bancaire

Le principe de l'intermédiation bancaire s'exerce à la fois dans le temps et dans l'espace de façon habituelle :

- **dans le temps** : c'est la fourniture de moyens de financement (crédits) à leurs clients, à un moment où ceux-ci en sont dépourvus. Il y a alors création monétaire soit totalement soit partiellement ;
- **dans l'espace** : c'est le transfert de moyens de paiement (chèques, virements, cartes de crédit...) d'une place commerciale à une autre.

Pour les échanges qui mettent en relation des agents non financiers de taille modeste, les coûts de recherche d'un prêteur potentiel par un emprunteur potentiel aux meilleures conditions possibles seront inévitablement prohibitifs. La banque se trouve au centre de l'activité financière et détient une réelle compétence dans le traitement de l'information sur la solvabilité des emprunteurs. Elle assume de plus le risque de défaut et le gère en développant la méthode de division des risques.

Par ailleurs, les durées des besoins de financement ne coïncident pas nécessaires avec la durée de placement des agents excédentaires. La banque assumera donc le risque de liquidité, par exemple en empruntant à court terme et en prêtant à long terme.

L'activité traditionnelle des banques consiste à :

- collecter l'épargne des détenteurs de capitaux ;

- accorder des crédits aux agents économiques déficitaires ;
- gérer les dépôts et offrir des services financiers.

Les revenus de la banque sont constitués par les **écarts de taux** (*spreads*) entre dépôts collectés et prêts accordés et par la rémunération des services qu'elles accordent.

Ces revenus doivent lui permettre de couvrir :

- ses frais de fonctionnement ;
- les risques (défaut, liquidité) ;
- et un résultat positif en tant qu'entreprise commerciale.

On distingue 4 grandes activités d'intermédiation :

- **la distribution de crédits** : crédits aux entreprises (équipement, trésorerie) ; crédits aux particuliers (habitat, trésorerie) ;
- **la collecte des dépôts** : les dépôts à vue, les comptes à terme ; les dépôts à régime spécial ;
- **les prêts et emprunts de liquidités sur le marché interbancaire** ;
- **les services spécialisés** associés à l'intermédiation bancaire :
 - les engagements de financement (crédit bail) et de garanties (caution),
 - les opérations d'affacturage,
 - les engagements sur instruments financiers à termes, destinés à couvrir les risques de prix liés aux activités d'intermédiation.

4 L'intermédiation de marché

Elle consiste à réaliser des opérations spéculatives ou d'arbitrage sur les marchés financiers ou de réaliser des montages financiers avec pour objectif de réaliser des plus-values.

On distingue 3 grands types d'intermédiation de marché :

► **Le trading**

- Opérations spéculatives sur les titres, les changes ou les taux ainsi que les instruments qui leur sont dérivés.
- Opérations d'arbitrage sur les mêmes supports.

► **Le market-making**

La banque intervient sur les marchés en tant qu'animateur de marché. Elle affiche des cours à l'achat et la vente d'instruments financiers. Elle exerce une activité de marché en assumant les risques.

Exemple

Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) qui sont tenus de participer aux émissions d'emprunts d'État (valeurs du Trésor) et s'engagent à afficher en permanence des cours acheteur/vendeur pour les titres émis par l'État.

► *Le portage*

La procédure de prise ferme lors d'une introduction d'actions en Bourse ou lors d'une émission d'emprunt obligataire par un syndicat bancaire peut conduire la banque à conserver les titres si elle n'arrive pas à les placer dans le public. Dans ces cas de figure, la banque assume le portage de ces titres.

5 Les services financiers pour compte de tiers

Avec la réduction des rendements de l'intermédiation bancaire, les banques ont tendance à rechercher des revenus dans les activités de prestataire de services pour compte de tiers qu'ils soient liés à l'intermédiation bancaire ou à l'intermédiation de marché (ingénierie financière).

L'objectif de la banque est de percevoir des commissions sur les services accordés.

- Au niveau de **l'intermédiation bancaire** on distingue :

a. Gestion d'actif pour compte de tiers

- gestion collective (OPCVM) ;
- gestion privée (particuliers, entreprises) ;
- conservation de titres.

b. Gestion des moyens de paiement

- tenue de compte (chèques, virements) ;
- carte bleue et autres cartes de crédit ;
- locations de coffre-fort, etc.

- Au niveau de **l'ingénierie financière** on distingue :

a. L'origination

- syndication obligataire ;
- augmentation de capital ;
- introduction en Bourse ;
- privatisations.

b. Le conseil

- opérations de fusions-acquisitions ;
- les opérations de montages financiers ;
- activité de conseil et d'arrangeur ;
- restructurations.

Dans une entreprise industrielle la marge sur coût variable doit permettre de couvrir les coûts fixes pour dégager des bénéfices.

Dans un établissement de crédit cette marge est représentée par le produit net bancaire calculé en additionnant les marges nettes résultant des trois activités fondamentales qu'elles exercent.

Cette situation se résume à la figure suivante :

	Opérations	Produit net bancaire
Intermédiation bancaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prêter ➤ Placer 	➤ Marge d'intérêt
Intermédiation de marché	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arbitrer ➤ Spéculer 	➤ Plus ou moins value
Services financiers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bancaire ➤ Marché 	➤ Revenus nets des commissions

Figure 1.2